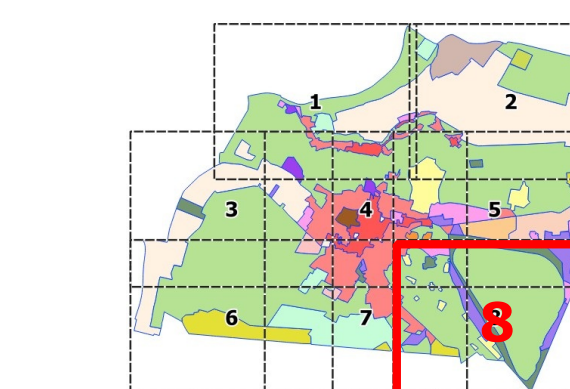


**REVISION DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME (PLU)**  
Dossier d'approbation

Règlement graphique  
1/2 500<sup>ème</sup>

Revision	Prescrite	Arrêtée	Présentation au CM
	14 octobre 2014	13 octobre 2021	29 novembre 2022

Planche n° 8



Zonage du PLU

- Prescriptions :**
- Bâtiment remarquable - L 151-19 du CU
  - Mur à protéger - L 151-19 du CU
  - Axe de vue à préserver
  - Construction, mur ou périmètre à protéger - L 151-19 du CU
  - Espace boisé classé à conserver - L 113-1 du CU
  - Espace boisé classé à créer - L 113-1 du CU
  - Espace boisé protégé - L 151-23 du CU
  - Chemin et sentier - L 151-38 du CU
  - Emplacement réservé - L 151-41 du CU
  - Secteur concerné par une OAP sectorielle - L 151-6 du CU
  - Zone humide effective (Zones humides potentielles non représentées) - Syndicat SAGE SISN - L 151-23 du CU
  - Périmètre de constructibilité limitée

Tableau des emplacements réservés

N°	Description	Surface en m²
1	Chemin piéton et vélo - jonction chemin de JNF et traverse Gilet	856
2	Ecran végétal le long de la RD 909	9622
3	Mur ou clôture d'un écran végétal le long du parc du Chauffour et du chemin du Chauffour	24750
4	Création d'un passage piéton et vélo entre rue Berthe et rue de la Francisque	188
5	Contribution à la jonction entre les élargis et le bois des Bouilloux	733
6	Protection du paysage boisé en entrée de Gouvieux	5191
7	Extension de la plate de jeux et stationnement	9473
8	Cheminement piéton vélo en site propre le long de la rue Neveu	2320
9	Aménagement paysager le long du fossé de ville	4790
10	Cheminement doux en centre-ville	193
11	Extension de la plate de jeux et stationnement	21388
12	Préservation d'un arbre isolé	1469
13	Bassin de rétention	6951
14	Bassin de rétention et stationnement	1271
15	Cheminement, habitat, logement social	5989
16	Espace de stationnement	263
17	Contribution à la structuration du centre-ville - habitat/stationnement/activités/équipements publics	4152
18	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	2513
19	Extension de l'emprise de la salle communale "Soleil" oucaze	495
20	Cheminement doux reliant les Terres Noires aux marais Doust	2579
21	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	593
22	Cheminement doux le long de la RD 7	161
23	Cheminement doux le long de la rue de la Chapelle	895
24	Cheminement doux le long de la Nolette	133
25	Cheminement doux entre les élargis et le bois des Bouilloux	738
26	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	563
27	Cheminement doux entre le chemin du camp de César et le sentier des Farniers	1125
28	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	7622
29	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	1289
30	Cheminement doux reliant le rue de Chaumont à la route de Trappes	495
31	Élargissement de la sente de la Gorgette	903
32	Agrandissement de l'espace de stationnement	2611
33	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	2448
34	Élargissement du passage le long de la sente des Rives entre rue de la Marie et terrain Bigard	146
35	Élargissement du débouché de la sente de la Gorgette sur la rue Gombetta	72
36	Élargissement de la sente Prévost pour accéder au terrain Bigard depuis le rue Caffau	204
37	Cheminement doux de la mare à la salle des fêtes	243
38	Déversoir de la Nolette à destination des marais Doust	132
39	Espace de stationnement en centre-ville	1199
40	Continuité paysagère et de cheminement entre avenue de la République et avenue André Brand	3847
41	Ecran, cheminement doux et stationnement	619
42	Ecran, cheminement doux et stationnement	1412
43	Cheminement doux reliant la RD 909 à la rue Gombetta	462
44	Stationnement le long de la rue de Chaumont	569
45	Cheminement doux - sentier des Farniers Ouest	2382
46	Cheminement doux - sentier des Farniers Est	10005
47	Cheminement doux en doublement de chemin agricole	524
48	Doublement chemin de Neige	4648
49	Cheminement doux	3536
50	Cheminement doux	536

Les superficies affichées ou extraites du zonage résultent d'un calcul graphique et ne peuvent en aucun cas avoir la précision et l'usage d'un bornage  
Source cadastre : cadastre.data.gouv.fr, mise à jour de juillet 2022